

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ARCANDIS®-Forte**

Date de révision: 18.03.2020

Code du produit: j5610\_sd

Page 1 de 8

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ARCANDIS®-Forte

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	JOHANNES KIEHL KG		
Rue:	Robert-Bosch-Str. 9		
Lieu:	D-85235 Odelzhausen		
Téléphone:	+49 8134 9305-0	Téléfax:	+49 8134 6466
e-mail:	info@kiehl-group.com		
Internet:	www.kiehl-group.com		
Service responsable:	Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240		
	Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43		
	Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145		
	Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59		
	Numero d'emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029		
	ETTSZ /Egészségügyi Toxicológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest, Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199		
	Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662		
	Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169		
KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via San Rocco, 101;	I-16036 Recco (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
KIEHL Hungary Kft.	Felsőipari körút 3/ D	HU-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41
KIEHL Middle East LLC	A8-LIU 48/49 - KIZAD	Abu Dhabi, U.A.E.	Tel. +971 2 550 33 96

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Mentions de danger:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Sodium Hydroxide

**Mention** Danger  
**d'avertissement:****Pictogrammes:**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ARCANDIS®-Forte

Date de révision: 18.03.2020

Code du produit: j5610\_sd

Page 2 de 8

#### Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

conforme à 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques <5%, tensioactifs amphotères <5%, alcalis, additifs

#### Composants dangereux

Nº CAS	Substance	Quantité
Nº CE	Nº Index	Nº REACH
Classification SGH		
1310-73-2	Hydroxyde de sodium	15 - < 20 %
215-185-5	011-002-00-6	02-2119752469-26
Skin Corr. 1A; H314		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
Limites de concentrations spécifiques et facteurs M			
1310-73-2	215-185-5	Hydroxyde de sodium	15 - < 20 %
Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2			

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ARCANDIS®-Forte

Date de révision: 18.03.2020

Code du produit: j5610\_sd

Page 3 de 8

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Tout moyen d'extinction possible.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ces informations ne sont pas disponibles.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Rincer abondamment avec de l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas entreposer près des acides.

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ARCANDIS®-Forte

Date de révision: 18.03.2020

Code du produit: j5610\_sd

Page 4 de 8

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Non demandé.

##### Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

##### Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en nitrile d'une épaisseur de 0,4 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

##### Protection de la peau

Vêtement de protection

##### Protection respiratoire

Non demandé

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	faiblement jaune
Odeur:	faiblement

##### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): > 13,5 K-QP1012C

##### Modification d'état

Point de fusion:	<0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>98 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

##### Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

##### Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ARCANDIS®-Forte

Date de révision: 18.03.2020

Code du produit: j5610\_sd

Page 5 de 8

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable  
gaz: non applicable

Température de décomposition: indéterminé

#### Propriétés comburantes

Sans rapport

Pression de vapeur: indéterminé

Densité (à 20 °C): 1,35 g/cm³ K-QP1012E

Hydrosolubilité: (à 20 °C) complètement miscible

#### Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage: indéterminé

Viscosité dynamique: indéterminé

Viscosité cinématique: indéterminé

Durée d'écoulement: indéterminé

Densité de vapeur: indéterminé

Taux d'évaporation: indéterminé

#### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: indéterminé

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ARCANDIS®-Forte

Date de révision: 18.03.2020

Code du produit: j5610\_sd

Page 6 de 8

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **Information supplémentaire**

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 19 mg O<sub>2</sub>/g.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Recommandations d'élimination**

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

#### **Code d'élimination des déchets - Produit**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

#### **Code d'élimination des déchets - Résidus**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

#### 14.1. Numéro ONU:

UN 1824

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ARCANDIS®-Forte

Code du produit: j5610\_sd

Date de révision: 18.03.2020

Page 7 de 8

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:

II

8



C5

1 L

E2

2

80

E

Code de classement:  
Quantité limitée (LQ):  
Quantité exceptée:  
Catégorie de transport:  
Nº danger:  
Code de restriction concernant les tunnels:

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU:

UN 1824

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

SODIUM HYDROXIDE, SOLUTION

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:

II

8



Dispositions spéciales:

-

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-A, S-B

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

##### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ARCANDIS®-Forte

Date de révision: 18.03.2020

Code du produit: j5610\_sd

Page 8 de 8

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1 / 3

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1A; H314	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*